

*William Gasparini*  
*Maître de conférences à l'Université*  
*Marc Bloch de Strasbourg, membre du*  
*Conseil Scientifique d'ATTAC France*



***Les APSA à l'épreuve du néo-libéralisme***

---

Pour faire le lien avec les propos humanistes de Serres contenus dans le DVD (« Regards sur le sport »), je voudrais partir d'une question : L'humanisme sportif est-il soluble dans le néo-libéralisme ?

**Un processus de libéralisation des services qui touche le sport**

J'entends par néo-libéralisme, une nouvelle doctrine économique qui se développe en France depuis le début des années 80 et qui touche les activités physiques ainsi que les services publics en général à partir de la fin des années 80. La principale finalité de cette doctrine est de transformer progressivement les espaces publics en des marchés, transformations qui s'appliquent évidemment au secteur des APS (marchés sportif, corporel, scolaire ou éducatif). D'après les néo-libéraux, ces nouveaux espaces marchands seraient dotés d'une grande flexibilité et d'une capacité d'innovation parce qu'ils rejettent toute régulation de l'Etat (ou du moins un trop grand contrôle de l'Etat) et des institutions de manière générale.

Prôné par l'Organisation Mondiale du Commerce, ce modèle vise la libéralisation de l'ensemble des biens et des secteurs de la vie sociale et économique (l'éducation, l'eau, l'électricité, le transport, la santé, les APS ...) pour qu'à terme la totalité de ces « services » soit rendue sur une base exclusivement concurrentielle, sans intervention des Etats et des collectivités territoriales et pour permettre au capitalisme financier de se développer (processus qu'on désigne aujourd'hui comme une « ouverture au capital » des services publics –voir EDF-). C'est la perspective que nous propose l'AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services) qui est l'un des accords de l'OMC d'inspiration néo-libérale. En janvier 2000, des négociations sur l'AGCS se sont ouvertes avec pour objectif d'étendre le champ des services engagés sous les règles ultralibérales de l'OMC : les Etats membres de l'OMC (dont l'UE) devront « offrir » toujours plus de services à la libre concurrence (transports, poste et messagerie, environnement, distribution, éducation ...). L'AGCS sera ainsi sur la table des négociations lors de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC à Hongkong du 13 au 18 décembre 2005. Car, pour les néo-libéraux, les « solutions de marché »

sont non seulement les plus efficaces mais sont aussi censées apporter un bien-être collectif supérieur<sup>1</sup> à l'ensemble des pays.

### **Le marché contre les institutions**

Pour revenir à la question de départ, je voudrais lancer quelques pistes de réflexion sur quelques tendances actuelles des APS et les mettre en lien avec ces phénomènes qui les englobent et les orientent, comme la privatisation des services publics par un processus de délégation de service, l'individualisme, l'Europe « minimaliste » du sport et de l'EPS sur le plan éducatif que les libéraux nous dessinent ...

Car, en réduisant la souveraineté des Etats (tant à l'échelle européenne que mondiale), cette doctrine néo-libérale tend à accroître les inégalités sociales d'accès aux activités physiques et sportives (en terme de pratique, d'organisation ou de spectacle). A contre-courant des théories économiques dominantes, les sciences sociales nous ont montré depuis longtemps que le meilleur moyen de rechercher des relations économiques et sociales harmonieuses est de mettre en place des règles et des institutions et non de laisser faire le jeu du marché.

Or, il est de plus en plus admis que la modernité dans les APS passerait par le marché, mais aussi, on le verra plus tard, par les nouvelles pratiques sportives et les nouvelles modalités d'organisation du sport ou d'auto-organisation. Les discours sur « l'archaïsme » du sport associatif, des syndicats ou des formes traditionnelles de militantisme ou encore l'invocation incessante à la « nouveauté » que nous servent de nombreux managers du sport font tous corps avec ce même modèle de pensée qui devient une sorte d'évidence.

A y regarder de plus près, il s'agit aussi d'une entreprise de disqualification des formes d'engagement plus anciennes qui induit, sans qu'on y prenne garde, une disqualification de l'héritage du monde ouvrier et de ses représentations du collectif<sup>2</sup> : en matière sportive comme en matière sociale, il est de bon ton de disqualifier, voire de prohiber toute organisation ou réponse collective, toutes règles et institutions jugées trop contraignantes. La modernité dans le sport « doit » ainsi passer par l'individualisme et la destruction des collectifs anciens. C'est pour cette raison que la majorité des nouveaux sports arrivés dans les années 80 en France étaient des instruments d'individualisation (ou des « dispositifs » au sens de Foucault) destinés à casser les solidarités sportives traditionnelles et à transmettre la pensée néolibérale.

### **Critiques du sport : une étonnante convergence**

Je voudrais du même coup vous montrer que la critique du sport est plurielle et s'inscrit dans un champ de la critique traversé par des oppositions et des alliances plus ou moins objectives.

La critique du sport des radicaux ou des « libertaires » (pour aller vite, Michel Caillat, J-M Brohm) n'est pas la critique des libéraux (dirigeants du foot professionnel, managers du sport, consultants) et pourtant, ces points de vue a priori opposés se rejoignent dans une critique « libérale-libertaire » de l'Etat et de ses services publics ... le slogan du « moins

---

<sup>1</sup> Lebaron F. (2004), *Le savant, le Politique et la Mondialisation*, Ed. du Croquant, coll. Savoir/agir, p. 63.

<sup>2</sup> Poliack P. (2005), « le besoin de s'organiser, fondement d'une adhésion », intervention à l'Université d'été d'Attac, Arles, 24 août 2005.

d'Etat dans le sport » est alors partagé dans une sorte d'alliance objective : c'est un peu l'alliance Cohn-Bendit et Madelin (qui ne sont pas si éloignés que ça dans leur point de vue aussi bien sur l'Europe que sur l'école : que l'on se rappelle les prises de position identiques contre la loi sur les signes religieux à l'école au nom de la liberté individuelle et contre un principe hérité de la loi de 1905 jugé trop « archaïque »).

Sur le sport comme sur d'autres sujet d'ailleurs, une étrange alliance semble se dessiner entre les néo-libéraux et les radicaux-libertaires:

- pour les néo-libéraux, l'Etat est une entrave au libre fonctionnement du marché sportif (les régulations sociales et les lois seraient des obstacles à l'épanouissement des individus et des organisations)

- mais, de leur côté, les « libertaires » ne veulent pas plus d'Etat dans le sport car ils y voient une sorte d'appareil idéologique qui utiliserait le sport à des fins de propagande, de répression et d'asservissement (le fameux « opium du peuple »).

Dans le cas du sport, si on prend l'exemple des lois qui réglementent le sport en France, celles-ci sont considérées par les libéraux comme trop contraignantes et « archaïques » (parce qu'elles ne permettent pas d'augmenter les profits des clubs professionnels) et par les « libertaires » comme trop répressives.

D'où cette étonnante convergence entre des libéraux, qui ne cessent d'appeler au retrait de l'Etat dans le sport (et notamment dans le sport professionnel et les prestations sportives rentables) et certaines thèses « critiques » qui les rejoignent pour soutenir que l'Etat social lui-même est trop contraignant et finalement dépassé. Or, pour penser l'Etat social dans le sport, il importe de s'éloigner des thèses simplistes qui assimilent l'Etat à un simple rapport de domination et le sport à un appareil idéologique d'Etat<sup>3</sup>.

### **Un humanisme sportif à replacer dans les rapports sociaux**

Revenons au contenu de l'entretien de Michel Serres dans le DVD « Regards sur le sport ». Bien qu'étant extérieur au champ sportif ou à celui de l'EPS, Michel Serres s'introduit dans cet espace à partir du moment où il donne un point de vue de philosophe. Mais il ne s'agit pas d'un point de vue critique au sens où l'entendent des philosophes ou des essayistes critiques du sport<sup>4</sup>.

Il donne un point de vue sur le corps et la pédagogie à partir d'une position d'humaniste : pour lui, la performance est utile car elle permet de voir ce que le corps est capable de faire, elle permet l'expression d'une potentialité, d'une intelligence du corps. En ce sens, le sport ferait évoluer l'humanité et on ne peut qu'être d'accord avec ces arguments du progrès social à partir du moment où la performance est au service d'un humanisme.

Par contre, on peut se poser la question du sens ou de l'orientation que prend cette évolution. On peut aussi se poser la question des effets latents ou pervers de la performance (dopage, narcissisme, corruption, lutte pour la victoire avec la mort symbolique de l'adversaire,...); Comment aussi prendre en compte les « laissés pour compte » de cette humanisme sportif ? : les pauvres, les obèses, les personnes handicapés, le salon de tous les refusés du sport de compétition ...

---

<sup>3</sup> Thèse que l'on retrouve par exemple dans Negri T., Hardt M. (2000), *Empire*, Exils, coll. Essais et, du côté du sport, dans Brohm J-M. (2002), *La machinerie sportive. Essai d'analyse institutionnelle*, Anthropos, Redeker R. (2002), *Le sport contre les peuples*, Paris, Berg International Editeurs.

<sup>4</sup> Marc Perelman. (2000), *Les Intellectuels et le football*, Paris, Ed. de la passion ; Robert Redeker R. (2002), *Le sport contre les peuples*, Paris, Berg International Editeurs

Bref, ne faudrait-il pas inscrire cette réflexion philosophique dans une réflexion plus large qui tiendrait compte des rapports sociaux et des conditions économiques de production non seulement des sports mais aussi des critiques du sport ?

### **Effets de réel**

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que la pratique d'une activité physique raisonnée est bénéfique pour la santé et que l'EPS est une discipline qui a sa place à l'école. Or, les sociologues nous montrent qu'il existe souvent un décalage entre les discours et la réalité sociale. Le sport pour tous, l'intégration par le sport, la modernité des nouveaux sports ou encore l'EPS de même qualité pour toutes et tous seraient aussi des « effets de réel » (au sens de Roland Barthes) : les discours officiels (politiques, économiques ou journalistiques) déforment la réalité, la transforment aussi pour mieux diffuser le message néo-libéral par un procédé de « goutte à goutte symbolique ». En fin de compte la doctrine prend la place du réel aux yeux des français et devient une évidence (voir par exemple, la manière dont le débat et l'information sur l'opportunité ou non d'adopter le TCE ont été menés dans les médias dominants –radios, télévisions, le Figaro, Le Monde, Libération, la presse quotidienne régionale... A les écouter, on ne pouvait que voter « oui » !).

Je prendrai trois exemples dans le domaine qui nous intéresse pour illustrer ce processus :

#### ***L'illusion d'une France sportive***

On peut affirmer que les APS sont importantes pour la santé et que leur pratique constitue un droit pour chacun quels que soient son âge, son sexe, ses capacités ou sa condition sociale (art. 1<sup>er</sup> de la loi sur le sport) mais on constate tout de même (dans la réalité) qu'il y a toujours des inégalités dans l'accès à une activité physique encadrée et éducative, notamment pour le 3<sup>ème</sup> âge, les filles et les exclus du système économique.

Comme dans les pratiques culturelles, c'est dans les milieux sociaux les moins favorisés que les jeunes font le moins de sport, le phénomène étant particulièrement marqué chez les filles<sup>5</sup>. L'enquête nationale « Pratiques sportives des Français » réalisée par l'INSEP en 2000 montre aussi qu'être jeune (de 15 à 19 ans), avoir un revenu élevé, posséder un diplôme et appartenir aux professions libérales vont de pair avec un élargissement des activités pratiquées. Alors que le sport est souvent présenté comme un moyen d'intégration, la réalité sociale nous montre au contraire qu'il faut être intégré pour pratiquer un sport. L'engagement sportif le plus fort (celui des licenciés et des compétiteurs) est le fait d'hommes jeunes poursuivant leurs études ou ayant une activité professionnelle stable. En France, toutes catégories d'âge confondues, 17% de français ne pratiquent aucune activité physique et concerne essentiellement les couches populaires. Parallèlement, l'obésité infantile a doublé en 10 ans en France (1 enfant sur 8 serait obèse ou du moins en surpoids) et qu'elle touche plutôt les enfants des familles défavorisées.

Pourtant, à écouter les médias dominants, il se dégage l'illusion étonnante que la France unanimement serait sportive. Ainsi en est-il, par exemple, des sports d'hiver. Tous les ans, à partir du mois de décembre, les médias nous assomment de reportages sur les grands départs vers les stations de ski, laissant ainsi croire qu'il est dans la norme d'aller aux « sports d'hiver ». Pourtant 40% des Français ne partent jamais en vacances et seuls 8% de la

---

<sup>5</sup> Dans les familles dont le revenu mensuel est inférieur à 1 830 euros, seulement 45% des filles font du sport, contre 74% dans les familles qui se situent dans les tranches de revenus les plus élevées – Source : *Stat – Info* N° 03-07, Novembre 2003.

population française pratique le ski<sup>6</sup>. Les amateurs de sports d'hiver sont statistiquement des personnes âgées de 35 à 50 ans, professions intermédiaires, patrons et cadres supérieurs ayant un niveau bac+2 et un revenu par foyer entre 3 000 et 6 000 euros par mois<sup>7</sup>. Montrer les images des sports d'hiver sert évidemment l'intérêt des marchés du sport d'hiver mais c'est aussi un moyen de marginaliser et de disqualifier toute une partie de la population (les couches populaires) qui n'a pas les moyens de pratiquer le ski mais qui pratique d'autres activités de neige comme la luge, les jeux de neige ou la ballade en ski de fond ... pratiques évidemment non valorisées par les médias et disqualifiées car elles sont présentées comme « archaïques » et, surtout, trop populaires ! Ce premier exemple nous montre bien que les médias ainsi que toute l'industrie du loisir sportif de neige créent un effet de réel et tendent du même coup à disqualifier certaines pratiques qui ne correspondent pas à leurs intérêts.

### *Le registre libéral des nouveaux sports*

Je voudrais prendre comme deuxième exemple les nouvelles pratiques sportives parce qu'elles ont souvent été analysées comme un « nouvel âge du sport »<sup>8</sup> ou comme une culture sportive alternative<sup>9</sup> par un certain nombre d'auteurs. Les sports « libres », « sports de glisse », « auto-organisés », « informels » ou « sauvages » sont souvent présentés comme les idéaux-types de la désaffiliation sportive, le lieu d'expression de la « création juvénile » et de la « post-modernité sportive ». Ce mouvement est pourtant une traduction des normes néo-libérales dans les pratiques et les valeurs du sport : les nouvelles pratiques sportives auto-organisées correspondent bien à une critique des institutions « trop rigides » et à une revendication de plus d'autonomie et de flexibilité dans l'organisation et la pratique du sport.

Ces nouveaux sports s'implantent d'autant mieux dans certains milieux sociaux (les couches moyennes en ascension et les fractions culturelles de la bourgeoisie) qu'ils sont aussi en correspondance avec les nouvelles valeurs plus libertaires de la « génération 68 » : anti-hiérarchie, anti-conformisme, anti-formalisme, etc. Ces nouvelles valeurs traversent les sports et sont intégrées dès les années soixante-dix par les divers groupes sociaux distants aussi bien à l'égard du mode d'organisation compétitif classique (J. Defrance)<sup>10</sup> que des formes populaires d'engagement sportif. Elles s'inspirent aussi bien du registre libéral le plus traditionnel développé d'abord aux Etats-Unis puis en Europe quant à l'efficacité supposée des marchés libéralisés et de la libre entreprise que d'arguments directement tirés de la récupération de ce que L. Boltanski et E. Chiapello<sup>11</sup> nomment la « critique artiste » portée par le mouvement des valeurs bourgeoises de 1968 : éloge de l'autonomie, de la « réalisation de soi », critique de l'Etat et du cadre national, des lois et des règles.

Cet exemple nous montre qu'au-delà de leur présentation moderniste et innovante, les nouveaux sports (« sports californiens » ou de glisse) constituent aussi la traduction sportive de valeurs libérales importées des pays anglo-saxons, dans le vaste mouvement de diffusion de la doctrine néo-libérale dans les pays occidentaux dès la fin des années 70.

### *Le processus d'externalisation de l'EPS en Europe*

---

<sup>6</sup> Economie et Statistique, n° 345, 2001.

<sup>7</sup> « Les sports d'hiver restent des vacances de riches », *Le Monde* 01/01/05.

<sup>8</sup> Titre du numéro spécial consacré au sport de la revue *Esprit*, n°4, Avril 1987.

<sup>9</sup> Loret A. (1995), *Génération glisse*, Ed. Autrement, n° 155-156.

<sup>10</sup> Defrance J. (1987), « Comment interpréter l'évolution des pratiques sportives ? », *Esprit*, n° 4, Avril 1987.

<sup>11</sup> Boltanski L., Chiapello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

On pourrait penser que l'EPS comme discipline d'enseignement est définitivement installée dans le système scolaire, après des périodes historiques de « campement », voire de « bivouac » dans l'école. Or, la réalité nous montre des tentatives récentes pour ressortir l'EPS du système scolaire dans un souci d'alignement européen par le bas.

Car, si l'on regarde la situation de l'EPS à l'échelle européenne, une tendance semble se dessiner : malgré des discours et des textes officiels affirmant la place de l'EPS dans le système scolaire, on observe des tentatives pour sortir progressivement l'EPS de l'école par des dispositifs d'options et par le recours croissant à des personnels non enseignants (entraîneurs ou bénévoles sportifs du secteur associatif). On remarque en effet dans certains pays européens (mais aussi à l'échelle mondiale) que certaines missions de service public de l'Education Physique scolaire tendent à être progressivement déléguées au secteur sportif associatif. Cette externalisation doublée d'une nouvelle marginalisation de l'EPS comme discipline à part entière est l'un des effets des textes qui régissent actuellement l'Union européenne (Traité de Nice). Or, le projet de TCE soumis à référendum le 29 mai 2005 ne changeait strictement rien : chaque pays en Europe a bien la liberté de confier la responsabilité des services publics dans des proportions variées à l'Etat, aux collectivités locales ou à des délégataires privés.

C'est dans ce contexte européen qu'émerge en 2004 « l'idée » du Ministre de l'Education François Fillon<sup>12</sup> de supprimer le caractère obligatoire de l'EPS au brevet des collèges et de sortir l'EPS du socle commun des matières indispensables. Pour les libéraux, l'EPS a toujours été considérée comme une matière scolaire trop coûteuse et hors du socle des enseignements « indispensables », lui préférant une éducation sportive assurée par le mouvement sportif.

On voit donc, à travers ces trois exemples, que la conception des activités physiques et sportives comme bien public, domaine d'intervention de l'Etat en EPS et comme service public n'est jamais acquise une fois pour toute. Elle est toujours le produit de luttes sociales au même titre que d'autres acquis sociaux comme les retraites, le droit du travail, le système de santé publique, etc...

Or, dans l'analyse du sport, certains intellectuels critiques restent encore prisonniers d'un schéma de pensée qui a longtemps fait de l'Etat un simple instrument au service de la classe dominante (ce qu'il peut être effectivement parfois et ce qu'il a été quelquefois dans l'histoire).

Or, on l'oublie parfois, l'Etat est aussi un Etat social (non pas Etat providence comme le dénoncent les libéraux, mais un Etat protecteur pour les plus démunis). L'offensive libérale vise bien à abattre les quatre piliers de cet Etat social (mis en place par le CNR après 45) pour rendre les marchés plus flexibles : la protection sociale, le droit au travail, les politiques économiques de soutien de l'activité et à l'emploi et les services publics dont dépendent une large partie des APSA.

### **Quelques pistes pour une autre critique du sport**

Excepté le modèle de la critique radicale du sport, il est actuellement admis que le sport n'est pas condamnable en soi (puisque le sport n'est pas bon ou mauvais en soi, il n'est pas intrinsèquement vertueux ou aliénant).

Il peut « humaniser » l'homme (pour reprendre Serres) dans certaines conditions comme dans le cas d'une EPS ou d'une activité associative raisonnée et réflexive. Mais il peut aussi

---

<sup>12</sup> Dans son projet de loi d'orientation pour l'avenir de l'école

participer à sa déshumanisation lorsqu'il est pratiqué sans détour réflexif, avec narcissisme ou passion extrême (que ce soit dans la position de pratiquant ou de spectateur).

Il mérite donc la critique au même titre que d'autres sujets qui contiennent les mêmes contradictions : la culture, l'entreprise, le travail, la politique ...

La difficulté, c'est qu'en faisant de la critique de circonstance (bon ton de dénoncer le sport professionnel, le dopage ou la triche sportive, considérés comme des atteintes à l'éthique sportive), on se détourne et on détourne les militants de critiques plus fondamentales à mon sens.

Par exemple :

- Les *discriminations* dans certains sports et certaines organisations sportives : sexuelle, raciale, l'homophobie ou celles liées à sa morphologie ou son apparence (je rappelle que la première discrimination est celle liée à l'obésité)
- la *privatisation des espaces sportifs* : on observe un retrait du service public dans la gestion des équipements sportifs dans un certain nombre de villes françaises, équipements qui tendent à être confiés à des gestionnaires privés par la procédure de délégation de service public par « régie intéressée » ; on observe aussi une privatisation marchande de l'espace public de pleine nature en France et en Europe comme dans les parcs, les stations de ski (où le domaine est géré par des privés) où l'accès aux non skieurs est de plus en plus payant (péage raquette, direct ou indirect –parking payant obligatoire)– Il est aussi actuellement question de mettre des péages pour l'accès à certains sentiers de randonnée ... on assiste bien à une tentative de marchandisation de la nature
- *l'externalisation de l'EPS dans certains pays d'Europe* (cf point abordé précédemment) ;
- *la marchandisation des jeunes talents sportifs* (quelquefois réduits à l'état de jeunes travailleurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle), notamment dans le système pro de football : le jeune joueur est considéré comme un capital à partir duquel il convient d'opérer une plus value pour le vendre à bon prix sur le marché des footballeurs. Dans le même temps on observe aussi une division mondiale du travail sportif et un pillage des pays africains : la fabrication et la détection des talents se produisent en Afrique (notamment dans des académies de football) puis, par l'immigration sportive dans les pays occidentaux (ou les pays riches –cf Arabie Saoudite-), les talents sont exploités ;
- *la communautarisation ou le repli identitaire* dans certains sports associatifs en Europe sous l'effet de politiques multiculturelles de gouvernements néo-libéraux qui rejettent tout volontarisme politique en matière d'intégration sociale et notamment d'intégration par le sport. On remarque en effet dans un certain nombre de pays européens que des communautés religieuses reçoivent une délégation des collectivités pour organiser le sport associatif et le rendre ainsi communautaire ;
- *la précarité des jeunes salariés des entreprises du sport en France* (la grande distribution sportive par exemple) et dans le monde (entreprises qui sous-traitent leur production de ballons ou d'équipements sportifs dans les pays asiatiques avec des salaires de misère et sans respect des lois syndicales les plus élémentaires<sup>13</sup>

Evidemment, il existe encore de nombreux sujets plus fondamentaux qui mériteraient une critique fondée du sport (matraquage médiatique et publicitaire du sport, privatisation des images sportives, inégalités Nord-Sud dans les grandes compétitions internationales, etc.).

---

<sup>13</sup> Ce qu'a dénoncé le collectif « De l'éthique sur l'étiquette » à l'occasion des JO d'Athènes.

Pour toutes ces raisons, le sport mérite la critique et il y a de nombreuses raisons d'agir. Mais il faut aussi raison garder, c'est-à-dire éviter de reproduire ce qui ferait le jeu des néolibéraux : en effet, si on ne maîtrise pas la critique, on risque de renforcer celle des libéraux qui, pour d'autres raisons, font aussi la critique du sport associatif, de l'EPS ou des services d'Etat du sport qu'ils qualifient de ringards, archaïques, coûteux et, surtout, encadrés par des « fonctionnaires », moutons noirs des néolibéraux, figures d'un système jugé figé interdisant toute modernité et tout changement !

### **En guise de conclusion**

Dès 1998, Pierre Bourdieu nous disait qu'aux « yeux des néolibéraux, la France n'a qu'un professionnalisme sportif tardif ou inachevé, faisant une place trop importante au bénévolat »<sup>14</sup>. On pourrait rajouter aussi qu'à leurs yeux, elle n'aurait qu'un système éducatif archaïque, faisant une place trop importante à l'EPS et pas suffisamment au sport.

Pour les néolibéraux, tout ce qui n'est pas néolibéral est archaïque, vieillot, passéiste, quelque chose comme un mixte entre le PC au niveau politique et la FSGT au niveau sportif ! Pour eux, la défense des valeurs et le militantisme de gauche sont évidemment archaïques et empêchent la modernité ...

On voit bien, une fois de plus, que la vision que l'on peut avoir du monde des APSA et de son avenir est un travail de construction symbolique qui dépend en partie des outils intellectuels mis à notre disposition pour penser ce monde. Le sport fait partie de ces sujets sur lesquels les avis les plus contradictoires peuvent être émis en toute légitimité, donnant l'impression d'un domaine où l'arbitraire des opinions individuelles règne en maître. D'où le nécessaire travail de déconstruction des catégories dominantes que l'on nous impose. C'est l'une des missions que s'est fixée Attac dans la perspective d'une éducation populaire tournée vers l'action. Mais c'est aussi la principale leçon de la sociologie : la vigilance critique face aux évidences. En nous donnant des clés d'accès à la critique de l'emprise de la « fausse pensée » (dans de nombreux secteurs de la vie sociale comme la culture, l'économie, le sport, la politique ...), ce savoir sur le social constitue une véritable boîte à outils pour qui veut se prendre en main et se défendre contre la domination symbolique qui pèse sur lui. C'est dans ce sens que Pierre Bourdieu nous disait que la sociologie est aussi un « sport de combat ».

Je vous remercie pour votre attention toute militante.

---

<sup>14</sup> Pierre Bourdieu, « L'Etat, l'économie et le sport », *Sociétés et représentations* n° 7, 1998.